

SIALLE : pour autant que leur valeur pédagogique aura été reconnue



« Je considère qu'il faut encourager l'introduction à l'école de logiciels libres pour autant que leur valeur pédagogique aura été reconnue. »

Telle est la réponse donnée par Ségolène Royal à une lettre de l'association Enseignement Public et Informatique (EPI) où l'on pouvait lire ce pertinent paragraphe : *« Il faut faire davantage place aux logiciels et ressources libres, dans une perspective de pluralisme technologique. C'est un facteur significatif de baisse des coûts et d'indépendance. Le libre est en phase avec les missions du système éducatif et la culture enseignante. »*^[1]

Réponse de normand de la candidate à l'élection présidentielle française ? Un peu oui quand même, puisque l'affirmation est corrélée à la reconnaissance de leur valeur pédagogique.

Quel sont les logiciels le plus utilisés dans nos écoles ? Tout d'abord le... système d'exploitation (sic !). Puis dans l'ordre très certainement le navigateur web et le traitement de texte. Ils n'ont strictement aucune valeur pédagogique intrinsèque. C'est l'usage qu'en font les enseignants et leur élèves au cas par cas qui détermine ici l'éventuelle valeur pédagogique.

Autrement dit je ne vois pas très bien comment GNU/Linux, Firefox ou OpenOffice.org vont pouvoir être pédagogiquement évalués alors même que ce serait une bonne idée d'encourager leur introduction massive (en lieu et place de

Windows, Internet Explorer et MS Office).

Alors soit, restreignons-nous aux logiciels purement éducatifs. Le ministère a créé depuis un petit bout de temps déjà une marque RIP destinée, je cite, « *à guider les enseignants dans le monde du multimédia pédagogique. Un logo permet d'identifier les logiciels et les créations multimédias qui, après expertise par un public d'enseignants et de spécialistes du domaine et par décision de la commission multimédia, répondent aux besoins et aux attentes du système éducatif* ».

L'intention est louable même si personnellement j'avoue ne pas faire attention à la présence du label lorsque je décide d'utiliser tel ou tel logiciel. Je fais beaucoup plus confiance aux témoignages de mes pairs et surtout à l'expérimentation effective en classe (avec de vrais élèves inside). Ainsi en va-t-il des deux logiciels que j'utilise le plus en collège actuellement en tant que prof de maths : les exercices Mathenpoche et le traceur géométrique dynamique Geogebra.

Les deux logiciels cités plus haut sont, vous vous en doutez, libres. Ils n'ont pas le label RIP. D'ailleurs, à ma connaissance, le seul logiciel libre RIP sont les Ateliers de Géométrie, dont nous avons évoqué avec enthousiasme la libération sur Framasoft.

Un seul logiciel libre sur plus d'un millier de logiciels RIP ? Pourquoi une telle absence ? Ce n'est pas à moi de répondre à cette question.

Les logiciels libres semblent être en tout cas pour le ministère quelque chose de bien particulier dans le monde des logiciels. Un monde à part qu'il faudrait donc traiter à part. C'est alors l'occasion pour moi de vous présenter le très officiel SIALLE qui a priori semble répondre à la demande de reconnaissance pédagogique préconisée par Ségolène Royal.

SIALLE, Service d'Information et d'Analyse des Logiciels Libres Éducatifs, vous connaissez ? Sans doute pas et ce n'est pas vraiment étonnant parce qu'on ne peut pas vraiment dire que le ministère en fasse une publicité effrénée.

J'en recopie ici la présentation :

SIALLE est une sélection de logiciels libres destinés à la communauté éducative.

SIALLE est basé sur un service d'appréciation de logiciels sélectionnés en amont, sur des critères stricts :

- Le réseau académique repère en premier lieu un logiciel éducatif potentiellement intéressant.*
- Selon son thème et son niveau, un groupe d'experts disciplinaires l'examine et donne un premier avis. Le logiciel est ensuite soumis à des analyses technique et juridique pour vérifier qu'il ne présente pas d'anomalies majeures dans ces domaines.*
- Le logiciel retenu est ensuite soumis à évaluation par les enseignants : il est mis en ligne et peut être téléchargé.*
- Après identification, l'utilisateur peut donc tester le logiciel à loisir et, grâce à une interface adaptée, saisir directement ses conclusions dans l'espace de travail, et attribuer une note au logiciel.*
- La notation s'effectue selon trois axes : la pédagogie, la qualité scientifique du contenu et l'aspect technique.*
- À terme, une synthèse des différents avis, où seuls seront retenus les logiciels ayant obtenu au moins la moyenne, permettra de les intégrer aux systèmes d'information du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.*

Pourquoi SIALLE ?

De nombreux logiciels destinés à des usages pédagogiques sont produits par des enseignants, des chercheurs, des communautés d'intérêt, etc. Ces logiciels, disséminés sur des sites web institutionnels ou non institutionnels, à tous les niveaux (central, académique, départemental, établissement ou université), personnels ou associatifs, constituent un corpus foisonnant mais hétérogène. C'est pourquoi le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a souhaité qu'un service d'information et d'analyse de ces productions soit mis en place, afin de mieux connaître les réalisations de qualité.

Quels logiciels y trouve-t-on ?

Les logiciels présents sur la plate-forme SIALLE sont des logiciels éducatifs destinés à un usage en classe. Ils permettent aux élèves d'être en situation de découverte, de structuration, d'entraînement et d'évaluation de connaissances

disciplinaires grâce à une présentation de contenus sonores, visuels et/ou textuels interactifs en conformité avec les programmes et respectant la plus grande rigueur scientifique.

À qui s'adresse SIALLE ?

SIALLE est destiné aux enseignants, aux formateurs, aux corps d'encadrement et d'inspection, mais l'information sur la qualité des logiciels pédagogiques est accessible à tous. La partie exclusivement réservée à la communauté éducative concerne le téléchargement des logiciels mis à disposition, ainsi que l'analyse et le vote qui en découlent.

Ouvert à la rentrée 2006, on trouve pour le moment 13 logiciels libres Windows dans la base (et toujours pas mes Mathenpoche et Geogebra).

Quel dynamisme !

Notes

[1] L'illustration est un détail d'une photographie de ps_paris5e issue de Flickr et sous licence Creative Commons BY.